

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 79-22 DU 28 NOVEMBRE 1979

portant modification de l'annexe B6
du III^e Programme de l'Agence
(Incitation à la dépollution maximale)

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "SEINE-NORMANDIE",
après en avoir délibéré, adopte la modification de l'annexe B6 du Programme
1977-1981 dit III^e Programme de l'Agence "SEINE-NORMANDIE", ci-annexée.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence


C. LEFROU

Le Président
du Conseil d'Administration


L. LANIER